

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

BAIL DE LOCATION SAISONNIERE DE LA BUVETTE D'ENTRE-LES-AYGUES

La commune de VALLOUISE-PELVOUX procède à un appel à manifestation d'intérêt portant sur la conclusion d'un bail de location saisonnière de la buvette d'ENTRE-LES-AYGUES, située à l'extrémité de la vallée éponyme.

Le bail porte sur la mise à disposition d'une buvette et d'un terrain attenant pendant la période estivale, soit du 15 juin au 15 septembre de chaque année – selon les conditions d'enneigement et d'accès au site.

Le bail sera conclu pour une durée de trois ans, du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2024.

L'offre la plus avantageuse sera choisie par la commission d'appel d'offres selon la valeur technique de l'offre notée sur 20 points, appréciée à partir des critères suivants :

- Profil du candidat : 10 points
Les dix points seront attribués de la façon suivante :
 - Formation initiale du candidat : 2 points ;
 - Connaissance des activités touristiques en zone de montagne : 3 points
 - Expériences professionnelles : 5 points

- Projet d'exploitation : 10 points
Les dix points seront attribués sur la base d'un projet d'exploitation joint à l'offre, comme suit :
 - Projet commercial : 7 points
 - Viabilité financière du projet : 3 points

Le dossier de consultation peut être retiré en mairie de VALLOUISE-PELVOUX (Saint-Antoine, 05340 VALLOUISE-PELVOUX) aux jours et heures d'ouverture, ou peut être téléchargé sur le site internet de la mairie à l'adresse URL suivante : <https://www.vallouise-pelvoux.fr/mcpt/marches-publics/>

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 25 mai 2021 à 12 heures.

Date de publication : le 5 mai 2021